
Dossier



Pauvretés monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté

*Pascal Godefroy, Nathalie Missègue**

Entre 2004 et 2008, 36 % de la population a été touchée par la pauvreté au moins une année, souvent de façon transitoire. Cette pauvreté peut être monétaire ou s'exprimer par des privations matérielles. Même si ces deux formes de pauvreté ne se recouvrent que partiellement, plus d'une personne sur dix a été confrontée aux deux pendant au moins un an.

Cette situation a été transitoire pour 41 % des personnes pauvres mais elle a duré au moins 4 ou 5 ans pour 27 % d'entre elles (pauvreté persistante).

Plus la pauvreté, monétaire ou en termes de conditions de vie, dure longtemps, plus le risque de cumuler les deux est grand : 18 % des pauvres qui ont traversé des périodes de pauvreté persistante en ont fait l'expérience. En outre, la pauvreté persistante va de pair avec des privations plus nombreuses et une pauvreté monétaire plus intense que la pauvreté transitoire. Sortir précocément du système scolaire augmente le risque de pauvreté, tandis qu'avoir une épargne disponible protège mieux de la pauvreté qu'être propriétaire ou accédant à la propriété.

La mesure la plus habituelle de la pauvreté en France comme au niveau européen considère comme pauvre toute personne ayant un faible niveau de vie. Toutefois, cette approche fondée sur un critère uniquement monétaire présente certaines limites, car il n'est pas dit *a priori* qu'elle puisse rendre compte à elle seule de toute la variété des difficultés que les ménages rencontrent dans leurs conditions réelles d'existence. C'est pourquoi un concept de « pauvreté en termes de conditions de vie », élaboré dans les années 1970 en Grande Bretagne, s'est imposé peu à peu dans le débat public. En France, il trouve une traduction concrète depuis le milieu des années 1990, consistant à repérer les personnes qui cumulent au moins 8 difficultés matérielles élémentaires sur 27 préalablement définies (voir *annexe Glossaire*). Or, la mise en œuvre de ces deux mesures de la pauvreté, pour une année donnée, montre à la fois que le nombre de personnes touchées est à peu près le même, mais aussi que les populations concernées sont loin de coïncider suivant que l'on adopte l'une ou l'autre approche.

* Pascal Godefroy, Nathalie Missègue, Insee.

Ainsi, entre 2004 et 2008, le taux de pauvreté monétaire est resté stable autour de 13 %, d'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Durant la même période, la pauvreté en termes de conditions de vie a touché environ 12 à 13 % des personnes selon les années, d'après le dispositif SRCV. Pour autant, en 2008 d'après SRCV, 61 % des personnes pauvres d'un point de vue monétaire ne connaissent pas la pauvreté en termes de conditions de vie. Réciproquement, 63 % des personnes pauvres en termes de conditions de vie ont un niveau de vie plus élevé que le seuil de pauvreté monétaire. Autrement dit, même si, d'une façon générale et sur l'ensemble de la population, les conditions de vie d'un ménage sont fortement liées au niveau de son revenu, il apparaît donc que faiblesse du niveau de vie et difficultés matérielles ne se recouvrent en réalité que très partiellement : seules 5 % des personnes cumulent ces deux formes de pauvreté la même année.

Ce non-recouvrement traduit plusieurs types de phénomènes. D'une part, parmi les personnes pauvres d'un point de vue monétaire, nombre d'entre elles n'ont pas de retards de paiement (grâce au recours au crédit à la consommation, à des aides financières ponctuelles de la part de leur famille, par exemple), ni de restrictions de consommation parmi celles retenues (mais peut-être des restrictions portant sur des biens ou services moins standards), ni de mauvaises conditions de logement (elles sont propriétaires d'un logement de bonne qualité, acheté à une époque où leurs revenus étaient plus élevés...). D'autre part, des personnes vivant dans un ménage bénéficiant de revenus relativement élevés [Godefroy et al., 2010] peuvent devoir faire face à de fortes restrictions en termes de conditions de vie : poids excessif de remboursements d'emprunts (achat d'un bien immobilier...), découverts bancaires, désépargne (liés à des achats de biens durables, des dépenses de consommation élevées), retards de paiement d'impôt ou encore restrictions sur certains postes de consommation (loisirs). Ce peut être le cas, notamment, de jeunes en début de vie active, accédants à la propriété, pour lesquels les remboursements d'emprunt viennent fortement amputer un revenu pourtant supérieur au seuil de pauvreté monétaire.

Ainsi, ces deux dimensions de la pauvreté sont plutôt complémentaires, puisqu'elles ne se recouvrent qu'en partie. Si l'on considère la pauvreté dans son acception la plus large, ce sont 20 % des personnes qui étaient touchées par l'une ou l'autre en 2008, dont un quart seulement par les deux.

Entre 2004 et 2008, 36 % des plus de 16 ans ont connu la pauvreté à un moment donné

Pourtant, ce diagnostic demeure partiel, car il n'est établi que sur la base d'une photographie de la population lors d'une année donnée. On se propose ici d'élargir ce point de vue, en introduisant la dimension temporelle *au niveau individuel* dans l'analyse de la pauvreté.

Ce faisant, deux nouvelles questions surgissent. La distinction entre pauvreté matérielle et pauvreté monétaire tend-elle à s'estomper lorsque l'on prend en compte la situation des personnes sur plusieurs années ? À l'inverse, d'autres distinctions parmi les populations pauvres apparaissent-elles, tenant à la plus ou moins grande persistance de l'état de pauvreté ?

Le panel Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) entre 2004 et 2009, qui recueille à la fois les indicateurs de privation et les revenus (*encadré*), permet ce suivi temporel. Il permet, de surcroît, de le confronter aux caractéristiques sociodémographiques des personnes, ainsi qu'aux événements personnels, notamment familiaux, qu'ils ont vécus.

Suivre les personnes sur plusieurs années permet tout d'abord de montrer que la part de la population potentiellement concernée par les phénomènes de pauvreté est sous-estimée lorsque l'on se contente d'une analyse annuelle statique. En effet, alors que la pauvreté, dans l'une ou l'autre de ses dimensions, concerne un individu sur cinq chaque année, il apparaît, sur la période 2004-2008, qu'elle a touché plus du tiers (36 %) de la population des plus de 16 ans, soit 16 millions de personnes, pendant au moins un an (*figure 1*). En outre, la distinction entre pauvreté

monétaire et pauvreté en termes de conditions de vie persiste, mais elle tend à s'estomper un peu : la proportion de personnes qui ont connu les deux dimensions de la pauvreté pendant au moins une année sur la même période est de 12 %. Autrement dit, alors que pour une année donnée, seule une personne pauvre sur quatre cumulait les deux dimensions, c'est désormais une sur trois qui les cumule lorsque l'on suit sa situation sur cinq ans.

1. Types de pauvreté connus selon la durée passée en pauvreté

	Monétaire	En termes de conditions de vie	Monétaire et en termes de conditions de vie	Ensemble
Au moins 1 an	12,8	11,4	12,0	36,2
4 ou 5 ans	3,7	4,2	1,8	9,7

en %

Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.

Lecture : 36,2 % des personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes de 2004 à 2009, ont connu soit la pauvreté monétaire, soit la pauvreté en termes de conditions de vie, soit les deux pendant au moins un an (pas forcément la même année).

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, dans les enquêtes de 2004 à 2009).

Un quart des pauvres le sont durablement

Une approche longitudinale permet de repérer différentes situations de pauvreté selon leur fréquence et leur durée. On partitionne ainsi la population suivant quatre profils. Le premier regroupe les personnes qui ne sont jamais pauvres pendant la période 2004-2008. Le deuxième comprend celles qui sont pauvres soit une seule fois au cours de la période, soit pendant deux années non consécutives ; on le qualifie de « pauvreté transitoire ». Le troisième, dit de « pauvreté récurrente », concerne les personnes qui sont touchées par la pauvreté soit durant deux années consécutives, soit durant trois années. Enfin, le dernier profil est celui de la « pauvreté persistante » ; il comprend les personnes ayant été pauvres durant quatre ou cinq ans. Un tel classement des personnes peut se faire *a priori* suivant l'une ou/et l'autre dimension (pauvreté monétaire, pauvreté en conditions de vie). En pratique, on raisonne ici séquentiellement. On opère deux « pré-classements » uniquement suivant l'une, puis uniquement suivant l'autre dimension. La pauvreté de chaque individu est au final qualifiée suivant le pré-classement le plus défavorable.

De 2004 à 2008, 64 % des personnes de plus de 16 ans n'ont pas connu la pauvreté (monétaire ou en conditions de vie). Parmi celles ayant connu la pauvreté, 41 % l'ont connue de façon transitoire (soit 15 % de la population), 32 % de façon récurrente (soit 11 % de la population) et enfin 27 % de façon durable (soit 10 % de la population).

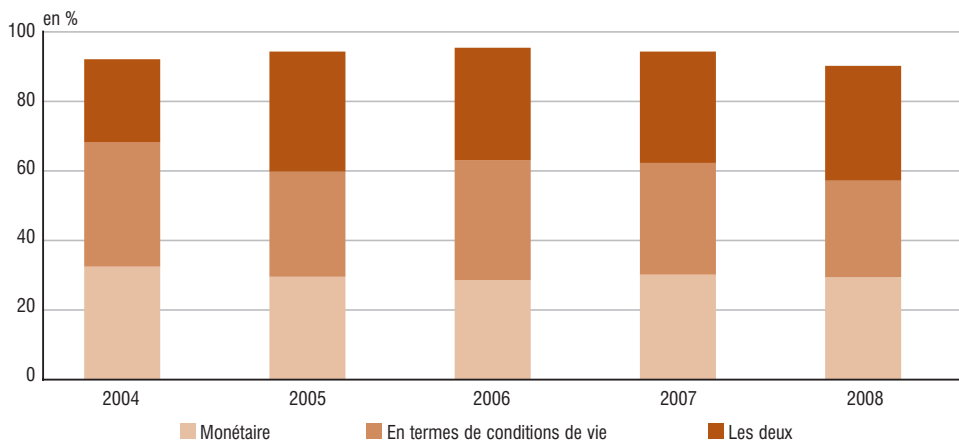
Les deux formes de pauvreté se cumulent avec le temps

Plus l'on passe de temps dans la pauvreté, plus le risque de cumuler les deux formes de pauvreté s'accroît. En effet, la proportion de personnes qui cumulent les deux pauvretés est plus forte chez les personnes qui se trouvent dans une situation de pauvreté persistante que chez celles qui sont dans une pauvreté récurrente ou transitoire.

Parmi les personnes en situation de pauvreté persistante sur la période 2004-2008, et pour une année donnée en moyenne, 7 % ne sont pas pauvres, 30 % sont pauvres au sens monétaire uniquement, 32 % le sont en termes de conditions de vie uniquement et 31 % simultanément dans les deux formes de pauvreté (figure 2).

Environ un cinquième d'entre elles (22 %) ont été pauvres du point de vue monétaire durant quatre ou cinq années sans jamais connaître un seul épisode de pauvreté en conditions de vie pendant la période. Symétriquement, un cinquième (18 %) ont été pauvres en conditions de vie quatre ou cinq années pendant la période sans jamais connaître un seul épisode de pauvreté

2. Pauvreté persistante selon le type de pauvreté connu chaque année



Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.

Lecture : 9,8 % des personnes en situation de pauvreté persistante sur la période (4 ou 5 ans de pauvreté de 2004 à 2008) n'y sont plus en 2008, 29,5 % sont pauvres d'un point de vue monétaire uniquement, 27,7 % le sont en termes de conditions de vie uniquement et 33 % le sont dans les deux.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, dans les enquêtes de 2004 à 2009).

monétaire. *A contrario*, 60 % des personnes en situation de pauvreté persistante connaissent à un moment ou à un autre les deux formes de pauvreté. Parmi elles, 30 %, soit 18 % des personnes en situation de pauvreté persistante, ont même cumulé des ressources faibles et des conditions de vie dégradées pendant quatre ou cinq ans.

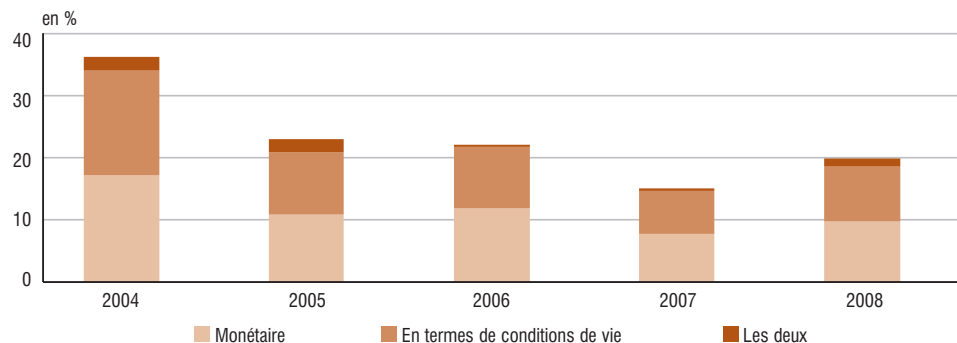
La situation en termes de cumul est à l'opposé s'agissant de la pauvreté transitoire. En moyenne pour une année donnée, 77 % de cette population n'est pas pauvre, 11 % est pauvre au sens monétaire, 11 % en conditions de vie et seulement 1 % cumule les deux formes de pauvreté (figure 3). Sur l'ensemble de la période 2004-2008, seules 15 % des personnes en situation de pauvreté transitoire en ont connu les deux dimensions, 40 % ont connu la pauvreté en termes de conditions de vie uniquement, et 45 % la pauvreté monétaire uniquement.

La pauvreté récurrente place les personnes qui en sont victimes dans une situation intermédiaire en termes de cumul. En moyenne, une année donnée sur la période, 48 % ne sont pas pauvres, 23 % sont pauvres d'un point de vue monétaire, 23 % le sont en termes de conditions de vie et 6 % cumulent les deux formes de pauvreté (figure 4). Sur la période, 33 % des personnes en situation de pauvreté récurrente ont connu les deux dimensions de la pauvreté.

Dans les situations de pauvreté persistante, la pauvreté monétaire est plus intense et les difficultés matérielles plus nombreuses

L'intensité de la pauvreté monétaire mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté monétaire. Plus l'intensité est élevée, plus le niveau de vie des personnes pauvres est faible. L'intensité de la pauvreté monétaire comme le nombre de difficultés matérielles rencontrées conforte la typologie de la pauvreté que l'on vient d'établir. Ainsi, les personnes dans une situation de pauvreté persistante sont les plus mal loties en termes de conditions de vie (10,7 privations en moyenne durant la période), suivies de celles en situation de pauvreté récurrente (7,1) ; celles dans une période transitoire de pauvreté sont les moins mal loties (4,7). De même, l'intensité de la pauvreté monétaire est de 20,4 % pour les personnes en situation de pauvreté persistante, de 14,1 % si la pauvreté est récurrente et 11,1 % en cas de pauvreté transitoire.

3. Pauvreté transitoire selon le type de pauvreté connu chaque année

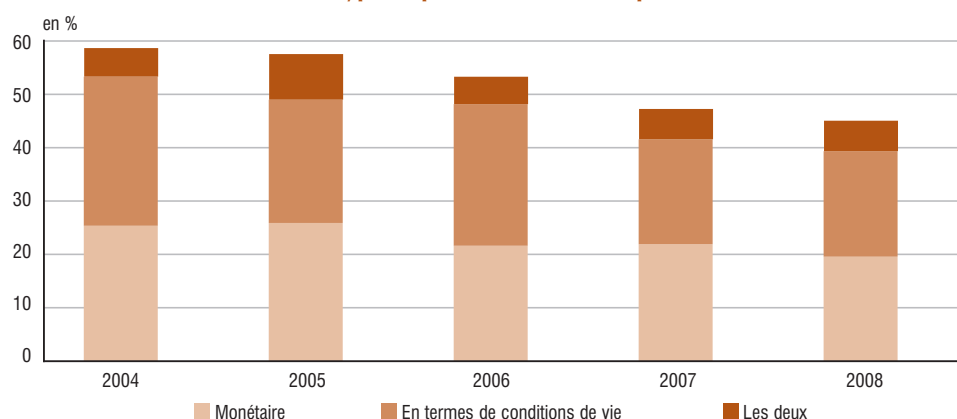


Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.

Lecture : parmi les personnes en situation de pauvreté transitoire sur la période (un an de pauvreté de 2004 à 2008, ou deux ans non consécutifs) : 80,1 % des personnes ne le sont pas en 2008, 9,8 % sont pauvres d'un point de vue monétaire uniquement, 8,8 % le sont en termes de conditions de vie uniquement et 1,3 % le sont dans les deux.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, dans les enquêtes de 2004 à 2009).

4. Pauvreté récurrente selon le type de pauvreté connu chaque année



Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.

Lecture : parmi les personnes en situation de pauvreté récurrente sur la période (2-3 ans de pauvreté de 2004 à 2008) : 55,0 % des personnes ne le sont pas en 2008, 19,6 % sont pauvres d'un point de vue monétaire uniquement, 19,7 % le sont en termes de conditions de vie uniquement et 5,7 % le sont dans les deux.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, dans les enquêtes de 2004 à 2009).

Des pauvretés différenciées selon la position dans le cycle de vie

Les caractéristiques les plus associées à un risque élevé de pauvreté –transitoire, récurrente ou persistante– sont une sortie du système scolaire précoce, le fait d'être à la tête d'une famille monoparentale, et d'avoir connu une séparation (figure 5).

Si faire des études n'est pas un bouclier contre toutes les situations de pauvreté, cela n'en constitue pas moins un moyen encore efficace pour éviter la pauvreté durable. De fait, tous âges confondus, la proportion de personnes sorties du système scolaire avant 17 ans parmi celles connaissant des situations transitoires de pauvreté n'excède pas celle de la population générale (un peu plus de 40 %). En revanche, elle est sensiblement plus élevée parmi les personnes en situation de pauvreté récurrente ou persistante (respectivement près de 50 % et 60 %).

5. Caractéristiques sociodémographiques selon les profils de pauvreté sur la période 2004-2008

en %

	Pauvreté persistante	Pauvreté récurrente	Pauvreté transitoire	Ensemble des pauvres	Ensemble de la population
Caractéristiques sociodémographiques					
Femmes	58,0	54,4	52,7	54,7	52,3
Sorties du système scolaire avant 17 ans	57,8	48,5	41,9	48,3	40,7
Position dans le cycle de vie (en 2008)					
Moins de 35 ans					
Ne vit pas en couple (avec ou sans enfant(s))	13,2	12,2	13,4	13,0	9,9
En couple					
Sans enfant	0,4	5,7	6,2	4,5	4,2
Avec enfant	8,1	5,4	7,5	7,0	5,9
De 35 à 49 ans					
Ne vit pas en couple					
Sans enfant	4,2	5,2	2,6	3,9	3,0
Avec enfant	7,1	5,3	2,9	4,8	2,7
En couple (avec ou sans enfant(s))	15,0	21,5	20,9	19,5	22,7
De 50 à 64 ans					
Ne vit pas en couple (avec ou sans enfant(s))	6,8	7,2	5,7	6,5	5,3
En couple (avec ou sans enfant(s))	12,6	12,7	16,2	14,1	17,5
De 65 ans et plus					
Ne vit pas en couple (avec ou sans enfant(s))	20,0	12,2	12,9	14,5	11,9
En couple (avec ou sans enfant(s))	12,8	12,8	11,9	12,4	16,8
Événement(s) connu(s) sur la période					
Un ou plusieurs événements familiaux dont :					
<i>séparation(s)</i>	10,4	5,3	4,9	6,5	3,7
<i>naissance(s)</i>	12,6	10,8	11,3	11,5	11,4
<i>décès(s)</i>	3,9	4,3	4,2	4,2	3,4
<i>mise(s) en couple</i>	9,3	13,1	13,0	12,0	9,1
Aucun événement familial	56,2	58,0	54,1	55,9	60,5

Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.

Lecture : parmi les personnes en situation de pauvreté persistante sur la période (4-5 ans de pauvreté de 2004 à 2008), 57,8 % sont sorties du système scolaire avant 17 ans. Dans l'ensemble de la population, 40,7 % des personnes sont sorties du système scolaire avant 17 ans.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, dans les enquêtes de 2004 à 2009).

Les jeunes adultes sont dans une situation défavorable vis-à-vis de la pauvreté : 24 % des pauvres ont moins de 35 ans, contre 20 % en moyenne. Ceci peut être analysé comme un effet de cycle de vie. S'agissant des conditions de vie, les ménages composés de personnes jeunes peuvent être contraints de se priver dans certains domaines parce qu'ils sont dans une phase d'installation. Par exemple, l'arbitrage entre partir en vacances et acheter des biens durables peut être fréquent. Cette phase d'installation est transitoire et d'ailleurs la pauvreté transitoire se manifeste davantage en début de cycle de vie : les moins de 35 ans représentent 27 % des personnes en situation de pauvreté transitoire, soit 7 points de plus que la moyenne.

La pauvreté persistante touche plus fréquemment les personnes vivant seules ou avec des enfants. 9 % sont célibataires, ont moins de 50 ans et ont au moins un enfant (ce qui correspond pour l'essentiel à des mères à la tête d'une famille monoparentale), contre 6 % parmi les pauvres et 3 % de l'ensemble de la population des personnes de 16 ans ou plus. Les personnes seules de plus de 65 ans sont également surreprésentées (20 % de cette population contre 15 % des pauvres en général et 12 % de l'ensemble de la population). Généralement sans charges familiales, quelquefois veufs, plus souvent veuves, ces personnes seules ont des petites retraites qui les font figurer au rang des personnes durablement pauvres d'un point de vue monétaire, mais pas en termes de conditions de vie. En effet, elles ajustent leurs dépenses à leur faible budget, et s'étant passé durablement dans leur vie de certains biens et services récents, il se peut qu'elles n'éprouvent pas le besoin et ne déclarent pas s'en priver. Ceci est confirmé par les 9 indicateurs

élémentaires de restrictions de consommation que compte l'indicateur de pauvreté en conditions de vie (ne pas remplacer des meubles, se priver de viande, d'une semaine de vacances, de recevoir des amis ...) : en situation de pauvreté persistante, les personnes seules de plus de 65 ans font état en moyenne durant la période de 3,7 difficultés sur ces 9, contre 4,5 en moyenne chez les célibataires ayant entre 35 et 50 ans et au moins un enfant, plus en difficultés donc que les plus âgés du point de vue matériel.

Instabilité dans la composition du ménage rime avec pauvreté persistante

En moyenne, 4 % des personnes ont connu, au cours des cinq ans, au moins une séparation dans leur ménage (eux ou un membre de leur ménage). Cette proportion est de 5 % parmi les personnes qui ont connu la pauvreté transitoire et récurrente, mais surtout elle passe à 10 % chez les personnes en situation de pauvreté persistante. Il convient d'être prudent dans l'interprétation du lien de causalité : est-ce parce que l'on est pauvre qu'on se sépare plus souvent ou sont-ce les séparations qui accroissent le risque de pauvreté ? De même, les naissances ne sont pas plus fréquentes dans les familles pauvres que chez les autres, sauf pour celles en situation de pauvreté persistante : 13 % de ces personnes ont eu une naissance dans leur ménage entre 2004 et 2008 contre 11 % chez les autres. À l'inverse, la mise en couple est moins fréquente pour elles (9 % contre 13 %). Enfin, on ne décède pas plus chez les pauvres mais en revanche, un décès dans le ménage accroît le risque de basculer dans la pauvreté monétaire [Fall et al., 2010],

Au final, les personnes touchées par la pauvreté persistante sont plus souvent dans des situations familiales instables que l'ensemble de celles affectées par la pauvreté en général.

Profils de pauvreté dans le temps : des déterminants multiples

Ainsi, la population des pauvres apparaît très hétérogène et le profil de la pauvreté varie en fonction des caractéristiques de la personne et du ménage dans lequel elle vit. Comme ces caractéristiques ne sont pas indépendantes entre elles, une analyse multivariée (modèle polytomique non ordonné) permet d'étudier le lien, toutes choses égales par ailleurs, entre ces descripteurs socioéconomiques traditionnels et la probabilité de correspondre à un des profils de pauvreté plutôt que de n'être jamais pauvre.

Pour les trois profils de pauvreté, les effets de ces descripteurs socioéconomiques sont souvent concordants, mais ils gagnent en intensité quand le temps passé dans la pauvreté augmente (*figure 6*).

L'effet de l'âge de fin d'étude est fort, et ce indépendamment des effets de génération. Plus les personnes sortent tard du système scolaire, moins elles ont de risques de se trouver dans une des trois situations de pauvreté, en particulier la pauvreté persistante. Terminer ses études après 21 ans plutôt qu'avant 16 ans réduit de 6 à 8 points le risque de connaître un épisode de pauvreté persistante.

La vie en couple est moins associée à la pauvreté. Il est cependant difficile d'en déduire qu'il existe une causalité. La vie en commun génère des économies d'échelle, notamment en matière de dépenses de logement. Il se peut aussi que les couples connaissant des difficultés financières ou matérielles se séparent plus fréquemment que les autres, réduisant d'autant la population des couples pauvres.

À l'inverse, fonder un foyer engendre des frais qui, bien que ponctuels, peuvent mettre le couple dans une situation financière difficile, renforçant les risques d'épisodes transitoires, voire récurrents, de pauvreté. Quant aux séparations, elles augmentent le risque de tomber durablement dans la pauvreté.

6. Effets moyens des différentes caractéristiques sur les probabilités d'appartenir aux différents profils de pauvreté

en points

	Profil de pauvreté :			Profil de « non pauvreté »
	persistante	récurrente	transitoire	
Sexe				
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	0,9	0,2	-0,2	-1,0
Âge de fin d'étude				
Moins de 16 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
16 à 18 ans	-2,0	-2,7	-1,7	6,3
19 à 20 ans	-3,9	-4,5	-1,9	10,3
21 à 22 ans	-8,3	-6,4	-5,2	20,0
23 à 24 ans	-6,4	-8,4	-3,3	18,0
Plus de 24 ans	-6,9	-7,2	-3,8	18,0
Âge et situation familiale				
Moins de 35 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
35 à 49 ans	0,2	0,8	-2,8	1,7
50 à 64 ans	-1,8	-3,4	-2,3	7,4
65 ans et plus	-0,5	-4,1	-2,8	7,3
Pas en couple				
Vit en couple	-3,0	-3,8	-2,1	9,0
Sans enfant				
Enfant(s)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Enfant(s)	1,7	2,8	0,8	-5,3
Évènement(s) connu(s) sur la période				
Séparation(s)	8,6	-0,8	0,6	-8,4
Naissance(s)	6,8	-3,3	-1,6	-2,0
Décès(s)	1,4	-0,3	0,7	-1,8
Mise(s) en couple	-2,7	6,5	2,1	-6,0
Statut d'occupation du logement				
Locataire, logé gratuit	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Accédant	-6,8	-5,0	-4,6	16,5
Propriétaire (y compris usufruitier)	-4,3	-5,6	-3,4	13,4
Épargne et patrimoine				
Détient de l'épargne liquide (livrets d'épargne type A, LEP...)	-9,9	-6,8	-1,1	17,7
Possède un (ou plusieurs) logement(s) de rapport	-3,8	-1,8	0,4	5,1
Situation vis-à-vis de l'emploi et des minima sociaux				
Stabilité de l'intensité d'emploi dans le ménage pour les ménages stables	2,2	-2,5	-7,4	7,6
Perception du revenu minimum d'insertion (RMI) sur la période	40,8	3,4	4,8	-48,9

Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.

Lecture : à autres caractéristiques observées identiques, le fait de détenir de l'épargne liquide réduit en moyenne de 9,9 points la probabilité d'être pauvre persistant par rapport au fait de ne pas en détenir.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, dans les enquêtes de 2004 à 2009).

Le risque de pauvreté diminue en cas d'accession à la propriété, tout simplement parce que les personnes pauvres ont difficilement accès au crédit. Un propriétaire a, toutes choses égales par ailleurs, un risque d'être dans une pauvreté persistante de quatre points inférieure à un locataire. Être propriétaire diminue la probabilité d'être pauvre, mais dans des proportions bien moindres que le fait de détenir une épargne liquide. En effet, la possibilité de puiser dans son épargne protège plus de la pauvreté, en particulier de la pauvreté persistante, que la détention d'un bien immobilier dont la transformation en liquidités est moins aisée.

La perception du revenu minimum d'insertion (RMI) est fortement corrélée avec la pauvreté persistante, ainsi que, dans une moindre mesure, avec les pauvretés récurrente et transitoire. L'emploi protège significativement de la pauvreté et ce, d'autant plus que l'emploi est stable. L'appartenance à un ménage stable dans sa composition (inchangée au cours des cinq ans) et stable en volume d'emploi¹ (n'a pas varié de plus de 10 % à la hausse ou à la baisse), diminue le risque de pauvreté récurrente et plus encore de pauvreté transitoire. ■

1. Le « volume » d'emploi dans un ménage se mesure relativement au nombre d'adultes (plus de 16 ans) présents dans ce ménage. Chaque année, on rapporte le nombre de mois travaillés par les adultes du ménage au nombre de mois « employables » dans le ménage (i.e. 12 * le nombre d'adultes du ménage).

Encadré

Le dispositif Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) mobilisé

Le panel Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV), débuté en 2004, interroge les membres d'un même ménage plusieurs années consécutives. L'objectif est d'observer, grâce à un suivi annuel, les changements économiques, sociaux ou familiaux connus par ces personnes et d'analyser les facteurs qui ont pu influencer ces changements.

L'échantillon sélectionné pour réaliser l'étude sur les formes de pauvreté rencontrées entre 2004

et 2008 comprend uniquement les personnes restées dans le panel durant six années de suite (2004 à 2009), c'est-à-dire qui n'ont pas connu de sorties définitives ou des périodes d'absences puis de retour dans ce panel. Ainsi, cette étude s'appuie sur une partie de l'échantillon des personnes interrogées en 2004 : près de 4 000 personnes présentes ces six années.

Pour étudier la pauvreté monétaire et la pauvreté en termes de conditions de vie concomitamment

1. Caractéristiques sociodémographiques en 2004 de l'ensemble des personnes et de celles présentes de 2004 à 2009

en %

	Personnes présentes de 2004 à 2009, selon leur situation en 2004	Ensemble des personnes présentes en 2004
Type de ménage dans lequel vivent les personnes		
Personne seule	17,5	17,7
Famille monoparentale	6,4	6,7
Couple sans enfant	29,6	29,7
Couple avec au moins un enfant	42,4	42,0
Autre type de ménage	4,1	4,0
Position dans le cycle de vie		
Moins de 35 ans	29,1	31,1
Vit seul avec ou sans enfant(s)	14,5	16,1
En couple sans enfant	5,7	6,0
En couple avec enfant(s)	9,0	8,9
De 35 à 54 ans	34,7	34,9
Vit seul sans enfant	3,2	3,2
Vit seul avec enfant(s)	3,6	3,7
En couple avec ou sans enfant(s)	27,9	28,0
De 55 ans et plus	36,3	34,1
Vit seul sans enfant	2,9	2,6
Vit seul avec enfant(s)	9,7	8,9
En couple avec ou sans enfant(s)	23,7	22,6
Niveau de diplôme		
2 ^e et 3 ^e cycle	8,8	11,2
Bac + 2 à 1 ^{er} cycle universitaire	8,0	7,0
Baccalauréat	15,7	14,8
Brevet des collèges, CAP	31,5	33,0
Pas de diplôme, CEP	36,0	34,0
État général de santé (santé perçue)		
Très bon	24,5	24,8
Bon	43,2	41,9
Assez bon	23,8	21,6
Mauvais	6,9	8,7
Très mauvais	1,2	2,1
Non renseigné	0,4	0,9
Lieu d'habitation		
Commune rurale	26,5	24,5
Unité urbaine de moins de 20 000 hab	17,4	17,5
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab	13,1	13,2
Unité urbaine de plus de 100 000 hab, hors Paris	28,2	28,3
Unité urbaine de Paris	14,8	16,5

Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, enquêtes de 2004 à 2009).

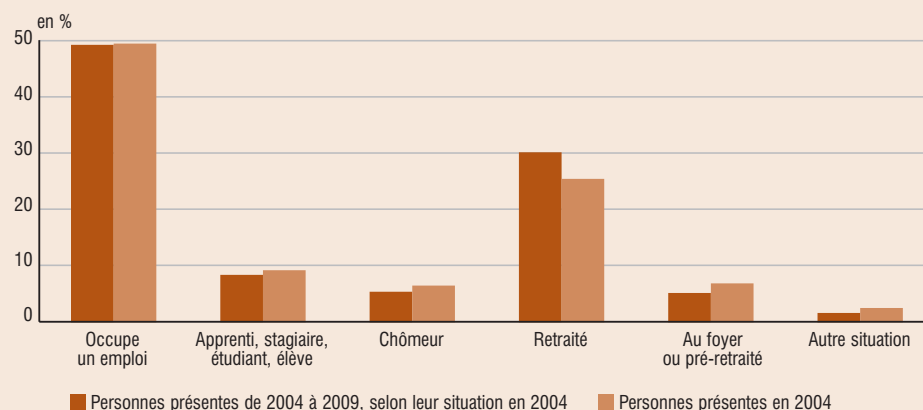
Encadré (suite)

pendant cinq années, il est nécessaire de mobiliser six années d'enquêtes. En effet, une année donnée, le dispositif permet de mesurer les privations en matière de conditions de vie cette même année. Mais l'enquête se déroulant en mai-juin, seuls les revenus déclarés à l'administration fiscale, c'est-à-dire ceux perçus l'année précédente, sont connus lors de la collecte. Ainsi, l'enquête collectée en 2005 pour le début de période (et 2009 pour la fin de période) permet de mesurer la pauvreté monétaire en 2004 (et 2008 pour la fin de période). Pour chaque personne figurant dans le panel, on fait concorder l'année d'observation de la pauvreté en conditions de vie (année d'enquête N) avec celle de mesure de la pauvreté monétaire (année d'enquête N+1).

Pour mesurer les changements (économiques ou familiaux) connus par les personnes présen-

tes dans le panel, des pondérations spécifiques à l'analyse longitudinale leur ont été attribuées. Elles tiennent compte de « l'attrition » (déperdition) totale ou partielle durant les années de suivi. Pour autant, les caractéristiques des seules personnes présentes les six années consécutives diffèrent quelque peu, en moyenne, de celles de l'ensemble des personnes, en termes d'âge et de statut vis-à-vis du marché du travail (*figure 1*). Les personnes les plus âgées sont davantage présentes durant les six années car leur statut d'occupation du logement évolue peu (ils sont plus fréquemment propriétaires). Ainsi, les retraités sont surreprésentés, de même que les personnes les moins diplômées et les ménages vivant dans des communes rurales (*figure 2*).

2. Situation vis-à-vis du marché du travail des personnes présentes de 2004 à 2009 par rapport à celle des personnes présentes en 2004



Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus en 2004, présentes dans le panel tous les ans de 2004 à 2009.
Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2004-2008 (années de revenus, enquêtes de 2004 à 2009).

Pour en savoir plus

Fall M., Lorgnet J.-P. et Missègue N., « Trajectoires individuelles et pauvreté », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2010.

Godefroy P, Missègue N., Pujol J. et Tomasini M., « Inégalités de niveau de vie et pauvreté », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2010.

Jauneau Y. et Raynaud E., « Des disparités importantes d'évolutions de niveau de vie », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2009.

Lollivier S. et Verger D., « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », *Économie et Statistique*, n° 383-384-385, décembre 2005.

Pollak C. et Gazier B., « L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et exclusion sociale : un survey de la littérature étrangère », *Les travaux de L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008* (éd.), La Documentation Française, 2008.

Smith N. et Middleton S., « A review of poverty dynamics research in the UK », *Report*, Joseph Rowntree Foundation, 2007.

Townsend P., « Poverty in United Kingdom », Harmondsworth, Penguins Books, 1979.
